

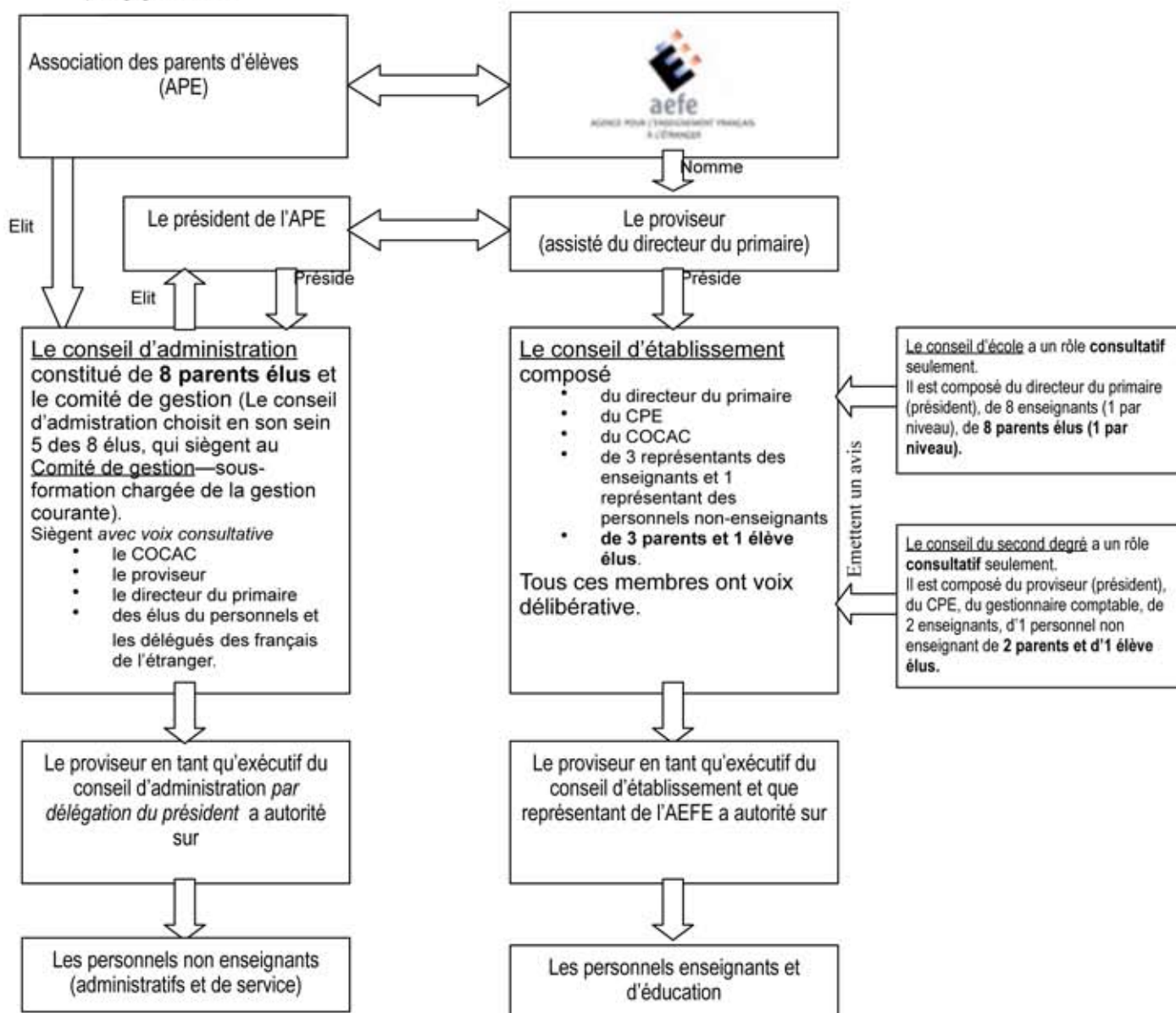
La gestion matérielle et financière du lycée est assurée par l'Association des parents d'élèves et son conseil d'administration.

Convention
(2003)

The material and financial management of the *Lycée Français de Delhi* is assured by the Parents Association and board.

Sa gestion pédagogique est assurée par l'Agence pour l'Enseignement français à l'Étranger et le conseil d'établissement

Its pedagogical administration is overseen by the *Agence pour l'Enseignement français à l'Étranger* and the establishment's pedagogical board.



Au secondaire (6^{ème} à terminale), les parents et les élèves sont également représentés aux conseils de classes : **2 parents titulaires, 2 parents suppléants, 2 élèves titulaire et 2 élèves suppléants**. Ces représentants servent aussi de lien avec la direction et les professeurs.

Le Conseil d'administration peut aussi décider de créer des commissions *ad hoc* pour lesquelles sont publiés des appels à candidature. En 2008-2009, la commission accueil et restauration (CAR) s'est ainsi occupée de l'amélioration du fonctionnement de la cantine.